

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

### QUE FAIRE

---

Par Profil supprimé Postée le 08/04/2019 19:24

Que faire quand après 3 verres l'alcool devient ma première préoccupation jusqu'à laisser de côté ma femme et mes enfants ? Je ne bois pas tous les jours mais je sais que j'ai un problème avec l'alcool j'aimerais que cela cesse que faire ?

---

Mise en ligne le 10/04/2019

Bonjour,

Il serait intéressant que vous puissiez identifier dans quel contexte et à quelle fréquence vous avez tendance à abuser de l'alcool, à quels moments et dans quelles circonstances pour parvenir à maîtriser vos consommations. Il serait également utile que vous puissiez déterminer ce qui pourrait vous convenir le mieux, entre arrêt total une meilleure gestion de vos consommations. Quoi qu'il en soit et devant les difficultés que vous éprouvez, sachez qu'il existe des lieux de consultations spécialisés, des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), où vous pourriez trouver une aide adaptée à vos besoins.

Les prises en charge dans ces centres se font de manière individuelle, confidentielle, non payante et sont assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux). Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre proche de chez vous. Il en existe d'autres dans votre département, toutes les coordonnées sont consultables sur notre site via la rubrique « Adresses utiles » dont nous vous joignons le lien également.

Nous restons disponibles bien sûr dans le cas où vous souhaiteriez revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus directement et plus précisément sur votre situation et vos difficultés. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 30 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

#### UNITÉ D'ADDICTOLOGIE

23 Avenue Louis Pasteur  
67606 SELESTAT

Tél : 03 88 57 71 95

Site web : [www.ghso.fr/service/addictologie/](http://www.ghso.fr/service/addictologie/)

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h30 à 12h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence téléphonique : Lundi de 14h à 17h, mardi de 9h30 à 12h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 14h à 17h. Possibilité de laisser un message et ses coordonnées sur un répondeur.

COVID -19 : Décembre 2022: Accueil sur place, sur rdv aux horaires indiqués, dans le respect des gestes barrières (port du masque demandé). Prise en charge pour un sevrage en hospitalisation complète.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Adresses utiles"